



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
12 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 12 décembre 2019, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 12 décembre 2019, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité, Kelly Craft, par le Ministre pakistanais des affaires étrangères, Makhdoom Shah Mahmood Qureshi, dans laquelle celui-ci informe le Conseil de l'évolution de la situation dans le Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité au titre de la question intitulée « La question Inde-Pakistan ».

Le Représentant permanent,  
(*Signé*) Munir Akram



**Annexe à la lettre datée du 12 décembre 2019 adressée  
à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant  
permanent du Pakistan auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Lettre datée du 12 décembre 2019, adressée à la Présidente  
du Conseil de sécurité et au Secrétaire général par le Ministre  
pakistanaï des affaires étrangères**

La présente lettre fait suite à mes lettres précédentes des 1<sup>er</sup>, 6, 13 et 26 août, du 16 septembre et du 31 octobre 2019.

Je tiens une fois encore à appeler l'attention sur la grave menace contre la paix et la sécurité que représentent les mesures unilatérales prises par l'Inde le 5 août 2019 dans le Jammu-et-Cachemire occupé, les violations persistantes des droits de l'homme du peuple cachemirien commises par celle-ci, ainsi que l'attitude belliqueuse dont elle fait preuve et les actes d'hostilité qu'elle multiplie à l'égard du Pakistan.

La projection erronée du territoire du Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde dont témoignent les « cartes politiques » publiées récemment par le Ministère indien de l'intérieur n'est que le dernier d'une série d'actes illicites perpétrés par l'Inde. Comme le Gouvernement pakistanaï l'a déclaré, ces cartes n'ont aucune validité et sont nulles et non avenues, car elles constituent une violation des résolutions du Conseil de sécurité.

Aggravant une situation déjà tendue en Asie du Sud, l'Inde viole délibérément le cessez-le-feu sur la ligne de coordination des opérations, sans y avoir été provoquée et à une fréquence accrue, tout en prenant des mesures qui mettent gravement en danger la paix et la sécurité dans la région, parmi lesquelles on peut relever :

- Plus de 3 000 violations du cessez-le-feu, depuis janvier 2019 seulement, visant plus de 300 civils, dont des femmes et des enfants ;
- L'enlèvement partiel de la clôture installée sur la ligne de coordination des opérations dans cinq secteurs, qui ne peut s'expliquer que par la planification d'un « malheureux incident » de l'autre côté de la ligne ;
- Le déploiement de régiments de missiles Brahmos, de missiles antichars guidés et de missiles Spike en vue d'une utilisation au-delà de la ligne de coordination des opérations ;
- La réalisation de nombreux essais de missiles depuis août 2019.

La création d'un service chargé des transactions foncières dans le Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde confirme les préoccupations dont le Pakistan fait part au Conseil de sécurité depuis le 5 août 2019 concernant la volonté qu'a l'Inde de modifier la composition démographique et l'identité du territoire occupé, en totale violation du droit international.

Dans le même temps, les forces d'occupation continuent imperturbablement à faire régner la terreur dans le Jammu-et-Cachemire. Nous en sommes désormais au cinquième mois de couvre-feu et de verrouillage des communications. Des dirigeants politiques cachemiriens sont toujours en détention, dans des prisons ou des centres de détention en Inde. Des milliers de jeunes ont été enlevés, dont beaucoup ont été torturés et mutilés, souvent en public. Les manifestations des Cachemiriens ont été violemment réprimées, notamment au moyen d'armes à plomb ou par d'autres moyens de coercition. Les mosquées et autres institutions religieuses sont toujours

fermées. Les vivres et les médicaments se font rares et la situation humanitaire, déjà critique, ne va aller qu'en s'aggravant avec l'arrivée de l'hiver.

L'annonce d'un prétendu « retour à la normale » dans le Jammu-et-Cachemire occupé est mensongère et a pour objectif d'induire la communauté mondiale en erreur. Aucun observateur indépendant, journaliste ou chef de l'opposition indienne n'a été autorisé à se rendre au Jammu-et-Cachemire occupé afin d'y évaluer la situation. En revanche, par leurs articles et rapports, les médias internationaux et les organisations de défense des droits de l'homme ont à maintes reprises attesté la répression massive que l'Inde exerce actuellement au Jammu-et-Cachemire occupé.

Les articles et rapports en question confirment également que le sentiment d'aliénation des Cachemiriens et l'opposition à l'occupation indienne sont universels. Face à l'oppression indienne, le peuple cachemirien n'a plus d'autre choix que de résister à l'occupation étrangère. La réaction des forces d'occupation sera sans doute brutale, comme à l'ordinaire, entraînant des massacres généralisés.

Dans ce contexte, nous continuons de craindre que l'Inde n'organise une attaque « sous fausse bannière » pour détourner l'attention du reste du monde.

La rhétorique guerrière des dirigeants indiens ne fait qu'alourdir davantage l'atmosphère, ceux-ci menaçant notamment de revoir leur doctrine nucléaire, d'établir leur « juridiction physique » sur l'Azad Jammu-et-Cachemire et de « démembrer » le Pakistan.

Compte tenu de ces faits nouveaux, il demeure impératif que le Conseil de sécurité joue le rôle qui lui incombe en écartant toute menace contre la paix et la sécurité et en mettant fin immédiatement aux souffrances du peuple cachemirien, qui vit sous occupation.

Pour que l'on en sache davantage sur la situation au Jammu-et-Cachemire et que la situation ne s'aggrave pas, le Pakistan a proposé que la présence du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) soit renforcée dans la région. Un tel renforcement permettrait à l'UNMOGIP de mieux observer la situation le long de la ligne de coordination des opérations et d'en rendre compte plus précisément, ce qui pourrait aider grandement le Conseil de sécurité à maintenir la paix et la sécurité dans la région. Le Conseil doit bénéficier de cette possibilité, afin de prendre des décisions éclairées quant aux instruments de diplomatie préventive auxquels recourir en cas de nouvelle escalade et aux moyens de couper court à la détérioration de la situation, qui pourrait très rapidement devenir incontrôlable.

Au vu des responsabilités que lui confère la Charte des Nations Unies et de ses résolutions sur le différend relatif au Jammu-et-Cachemire, le Conseil de sécurité doit rester saisi de la question et jouer un rôle moteur dans le règlement pacifique de ce différend dont il est saisi depuis longtemps.

(Signé) Makhdoom Shah Mahmood **Qureshi**